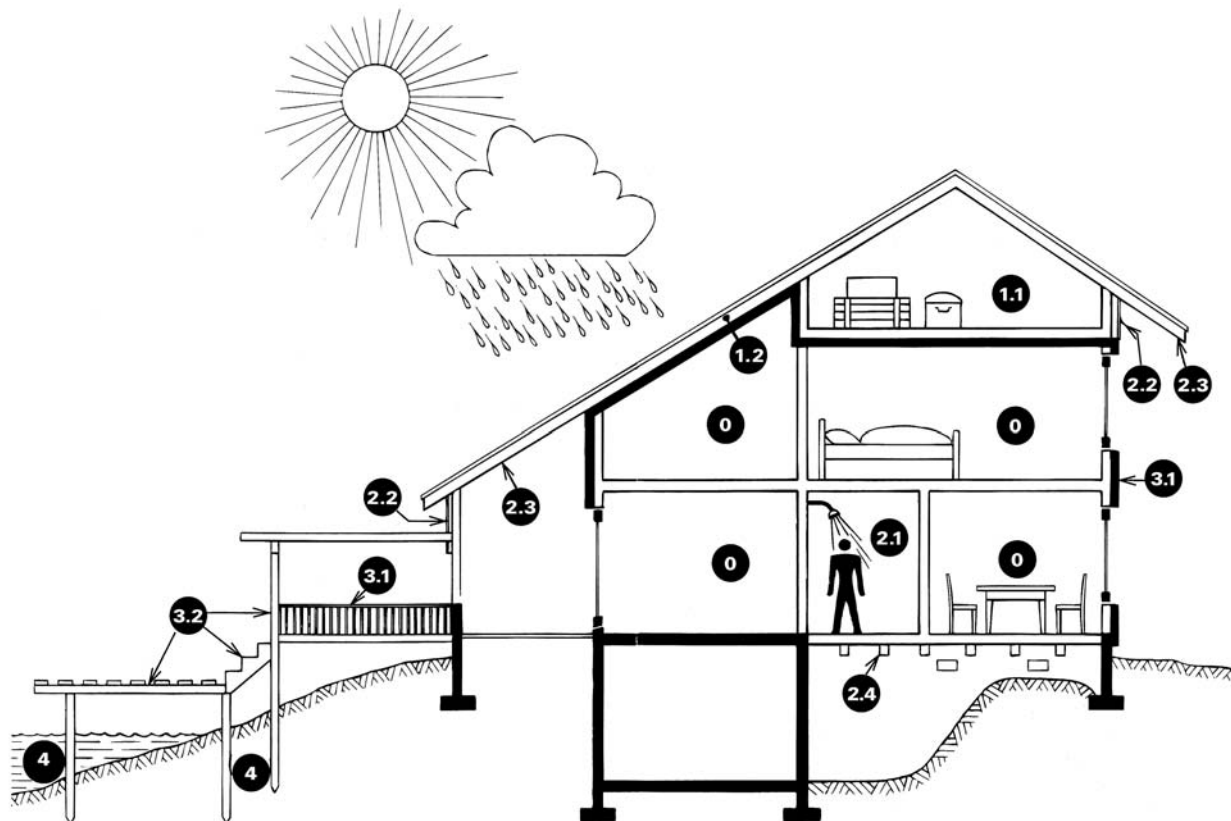


Classes d'emploi

La norme SN EN 335 distingue, en dehors de l'environnement marin qui ne concerne pas la Suisse, 4 classes d'emploi. Les critères de répartition entre ces classes sont l'humidité du bois et la durée d'exposition.



En règle générale, on aura recours le moins possible aux mesures de protection chimique, mais lorsqu'elles sont inévitables on les appliquera de façon à en garantir l'efficacité. Il convient d'épuiser d'abord toutes les autres possibilités de préservation, le bon choix des matériaux ainsi que les mesures de protection constructive (conception architecturale et détails d'exécution).

Classe d'emploi 0

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Locaux d'habitation et de travail, secs en permanence	< 10%	Eléments de construction dans des locaux habités à chauffage central (lambris, sols, meubles)	Aucune	Classes 1-5 De 1 = très durable à 5 = non-durable L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5	Aucun traitement préventif n'est nécessaire dans les locaux bien isolés à chauffage central, où l'humidité du bois ne dépasse pas les 10%	

Classe d'emploi 1.1

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Sans contact avec la terre, couvert (sec)	10-18%	Bois de construction faciles à contrôler	Insectes Selon l'essence de bois, l'élément de construction, le climat et le type de construction, la menace présentée par les insectes peut être faible.	Classes 1-5 De 1 = très durable à 5 = non-durable L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5	Aucun traitement préventif n'est nécessaire pour les éléments faciles à contrôler et les constructions restant visibles dans l'ouvrage terminé.	

Classe d'emploi 1.2

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Sans contact avec la terre, couvert (sec)	10-18%	Bois de construction faciles à contrôler	Insectes Selon l'essence de bois, l'élément de construction, le climat et le type de construction, la menace présentée par les insectes peut être faible.	Classes D Protection durable contre les insectes. (par ex.: érable, hêtre, chêne, frêne, noyer, robinier, orme)	Classe P1 Aucune exigence en matière de profondeur de pénétration	Label Ip Traitement préventif du bois de construction contre les insectes xylophages (avec indication de l'espèce: capricorne des maisons, vrillette, lycte).

Classe d'emploi 2.1

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Sans contact avec la terre, locaux humides (risque de pénétration de l'humidité)	Occasionnellement >20%	Eléments en bois dans les salles de bain, piscines à faible ventilation, humidité relative de l'air partiellement >70%	Attaque de moisissures et de champignons xylophages	Classes 1-3 / (4-5) De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5. () = durabilité naturelle généralement suffisante; un traitement peut toutefois être recommandé dans certaines conditions d'utilisation.	Classe P1 (P2) P1 = Aucune exigence en matière de profondeur de pénétration. P2 = Profondeur de pénétration minimum 3 mm latéralement et 40 mm axialement.	Label B , évt. P B = Produit de préservation contre le bleuissement du bois de construction. P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche).

Classe d'emploi 2.2

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Sans contact avec la terre, à l'air libre sous toit, petites sections d'une épaisseur <25 mm (risque de pénétration de l'humidité)	Occasionnellement >20%	Lambrissage de façades protégées, berceaux de toits, sous-toitures apparentes	Bleuissement, pas de pourriture	Classes 1-5 De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5.	Classe P1 (P2) P1 = Aucune exigence en matière de profondeur de pénétration. P2 = Profondeur de pénétration minimum 3 mm latéralement et 40 mm axialement.	Evt. label B B = Produit de préservation contre le bleuissement du bois de construction.

Classe d'emploi 2.3

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Sans contact avec la terre, à l'air libre sous toit, sections moyennes à grandes (risque de pénétration de l'humidité)	Occasionnellement >20%	Eléments de balcons sous avant-toit, bois de construction dans halles ouvertes, fenêtres protégées, evt. constructions de parois et de charpente.	Bleuissement et moisissures, mais pas de pourriture, insectes.	Classes 1-4 De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5.	Classe P1 P1 = Aucune exigence en matière de profondeur de pénétration.	Evt. label B, Ip B = Produit de préservation contre le bleuissement du bois de construction. Ip = Traitement préventif du bois de construction contre les insectes xylophages (avec indication de l'espèce: capricorne des maisons, vrillette, lycte).

Classe d'emploi 3.1

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Sans contact avec la terre, non couvert, petites sections d'une épaisseur <25 mm	Fréquemment >20%	Lambrissage de façades non protégées, éléments de balcons et de clôtures minces	Faible risque de pourriture tant que l'eau peut s'écouler, bleuissement, dégradation par les intempéries (usure).	<p>Classes 1-2 / (3) / {4, 5}</p> <p>De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5. () = durabilité naturelle généralement suffisante, un traitement peut toutefois être recommandé dans certaines conditions d'utilisation. { } = selon la mise en œuvre, les exigences de longévité, le climat, l'exposition, etc.</p>	<p>Classe P2, P3</p> <p>P2 = Profondeur de pénétration minimum 3 mm latéralement et 40 mm axialement. P3 = Profondeur de pénétration minimum 6 mm latéralement.</p>	<p>Label B, W</p> <p>B = Produit de préservation contre le bleuissement du bois de construction. lp = Traitement préventif du bois de construction contre les insectes xylophages (avec indication de l'espèce: capricorne des maisons, vrillette, lycte).</p>

Classe d'emploi 3.2

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
Sans contact avec la terre, non couvert, sections moyennes à grandes	Fréquemment >20%	Volets et balcons sans protection constructive, éléments porteurs de ponts, parois de protection phonique et visuelle (éléments à stabilité dimensionnelle requise élevée)	Pourriture, bleuissement, dégradation par les intempéries (usure).	<p>Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)</p> <p>Classes 1-2</p> <p>De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5.</p>	<p>Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)</p> <p>Classe P4</p> <p>P4 = Profondeur de pénétration minimum 6 mm latéralement et 50 mm axialement.</p>	<p>Label P, B, W, Ip, E</p> <p>P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche). B = Produit de préservation contre le bleuissement du bois de construction. W = Indication supplémentaire pour les produits qui conviennent au bois de construction exposé aux intempéries, sans toutefois être en contact permanent avec la terre ou l'eau. Ip = Traitement préventif du bois de construction contre les insectes xylophages (avec indication de l'espèce: capricorne des maisons, vrillette, lycte). E = Produit de prévention contre les champignons provoquant la pourriture brune, blanche et molle dans le bois de construction soumis à des contraintes d'humidité extrêmes (en contact permanent avec la terre ou l'eau).</p>

Classe d'emploi 3.2 (suite)

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
Sans contact avec la terre, non couvert, sections moyennes à grandes	Fréquemment >20%	Fenêtres (éléments à stabilité dimensionnelle requise élevée)	Pourriture, bleuissement, dégradation par les intempéries (usure).	Classes 1-2 De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5.	Classe P2 P2 = Profondeur de pénétration minimum 3 mm latéralement et 40 mm axialement.	Label P, B, W, E P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche). B = Produit de préservation contre le bleuissement du bois de construction. W = Indication supplémentaire pour les produits qui conviennent au bois de construction exposé aux intempéries, sans toutefois être en contact permanent avec la terre ou l'eau. E = Produit de prévention contre les champignons provoquant la pourriture brune, blanche et molle dans le bois de construction soumis à des contraintes d'humidité extrêmes (en contact permanent avec la terre ou l'eau).

Classe d'emploi 3.2 (suite)

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
Sans contact avec la terre, non couvert, sections moyennes à grandes	Fréquemment >20%	Pergolas	Pourriture, bleuissement, dégradation par les intempéries (usure).	<p>Classes 1-2 / (3) / {4, 5}</p> <p>De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5. () = durabilité naturelle généralement suffisante, un traitement peut toutefois être recommandé dans certaines conditions d'utilisation. { } = selon la mise en œuvre, les exigences de longévité, le climat, l'exposition, etc.</p>	<p>Classe P4, (P2, P3)</p> <p>P2 = Profondeur de pénétration minimum 3 mm latéralement et 40 mm axialement. P3 = Profondeur de pénétration minimum 6 mm latéralement. P4 = Profondeur de pénétration minimum 6 mm latéralement et 50 mm axialement.</p>	<p>Label P, W</p> <p>P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche). W = Indication supplémentaire pour les produits qui conviennent au bois de construction exposé aux intempéries, sans toutefois être en contact permanent avec la terre ou l'eau.</p>

Classe d'emploi 4

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
En contact avec la terre ou avec l'eau douce	En permanence >20%	Poteaux de lignes, pylônes enterrés	Pourriture par des champignons xylophages (y compris pourriture molle), insectes	déconseillé	<p>Classe P6</p> <p>P6 = Profondeur de pénétration minimum 20 mm dans le bois en grumes.</p>	<p>Label P*, W*, Ip</p> <p>P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche). W = Indication supplémentaire pour les produits qui conviennent au bois de construction exposé aux intempéries, sans toutefois être en contact permanent avec la terre ou l'eau. Ip = Traitement préventif du bois de construction contre les insectes xylophages (avec indication de l'espèce: capricorne des maisons, vrillette, lycte). * = La protection contre les champignons doit aussi comprendre une protection contre la pourriture molle: Label d'efficacité P, W (y compris pourriture molle)</p>

Classe d'emploi 4 (suite)

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
En contact avec la terre ou avec l'eau douce	En permanence >20%	Poteaux de lignes, pylônes non-enterrés	Pourriture par des champignons xylophages (y compris pourriture molle), insectes	<p>Classes 1 / (2), D</p> <p>De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5. () = durabilité naturelle généralement suffisante, un traitement peut toutefois être recommandé dans certaines conditions d'utilisation. D = Protection durable contre les insectes. (par ex.: érable, hêtre, chêne, frêne, noyer, robinier, orme)</p>	<p>Classe P4</p> <p>P4 = Profondeur de pénétration minimum 6 mm latéralement et 50 mm axialement.</p>	<p>Label P*, W*, Ip</p> <p>P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche). W = Indication supplémentaire pour les produits qui conviennent au bois de construction exposé aux intempéries, sans toutefois être en contact permanent avec la terre ou l'eau. Ip = Traitement préventif du bois de construction contre les insectes xylophages (avec indication de l'espèce: capricorne des maisons, vrillette, lycte). * = La protection contre les champignons doit aussi comprendre une protection contre la pourriture molle: Label d'efficacité P, W (y compris pourriture molle)</p>

Classe d'emploi 4 (suite)

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
En contact avec la terre ou avec l'eau douce	En permanence >20%	Sciages (mâts, seuils, bois se trouvant dans des fondations non ventilées, sous-sols, constructions sur des rivages, etc.)	Pourriture par des champignons xylophages (y compris pourriture molle), insectes	<p>Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)</p> <p>Classes 1 / (2) / {3}</p> <p>De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5. () = durabilité naturelle généralement suffisante, un traitement peut toutefois être recommandé dans certaines conditions d'utilisation. { } = selon la mise en œuvre, les exigences de longévité, le climat, l'exposition, etc.</p>	<p>Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)</p> <p>Classe P8</p> <p>P8 = Aubier complètement imprégné et profondeur de pénétration minimum 6 mm dans le bois de cœur scié</p>	<p>Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois</p> <p>Label P*, W*, Ip</p> <p>P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche). W = Indication supplémentaire pour les produits qui conviennent au bois de construction exposé aux intempéries, sans toutefois être en contact permanent avec la terre ou l'eau. Ip = Traitement préventif du bois de construction contre les insectes xylophages (avec indication de l'espèce: capricorne des maisons, vrillette, lycte). * = La protection contre les champignons doit aussi comprendre une protection contre la pourriture molle: Label d'efficacité P, W (y compris pourriture molle)</p>

Classe d'emploi 4 (suite)

Condition d'emploi	Humidité du bois	Domaine d'application	Genre de menace	Bois non traité	Bois traité	Labels d'efficacité des produits indexés
				Classification selon la durabilité naturelle des essences de bois (SN EN 460 / SN EN 350-2)	Classification selon la profondeur de pénétration des agents actifs (SN EN 351-1)	Classification selon l'index suisse des produits de préservation du bois
En contact avec la terre ou avec l'eau douce	En permanence >20%	Palissades	Pourriture par des champignons xylophages (y compris pourriture molle), insectes	<p>Classes 1 / (2) / {3}, D</p> <p>De 1 = très durable à 5 = non-durable. L'aubier de toutes les essences de bois se range dans la classe 5.</p> <p>() = durabilité naturelle généralement suffisante, un traitement peut toutefois être recommandé dans certaines conditions d'utilisation.</p> <p>{ } = selon la mise en œuvre, les exigences de longévité, le climat, l'exposition, etc.</p> <p>D = Protection durable contre les insectes. (par ex.: érable, hêtre, chêne, frêne, noyer, robinier, orme)</p>	<p>Classe P5</p> <p>P5 = Profondeur de pénétration minimum 12 mm latéralement.</p>	<p>Label P*, W*</p> <p>P = Produit de prévention contre les champignons lignivores provoquant la pourriture brune du bois de construction (avec indication complémentaire si le produit est également efficace contre les champignons provoquant la pourriture blanche).</p> <p>W = Indication supplémentaire pour les produits qui conviennent au bois de construction exposé aux intempéries, sans toutefois être en contact permanent avec la terre ou l'eau.</p> <p>* = La protection contre les champignons doit aussi comprendre une protection contre la pourriture molle: Label d'efficacité P, W (y compris pourriture molle)</p>